

 HUG Hôpitaux Universitaires Genève	Référentiel institutionnel médico-soignant	Référence : HUG_00000849
	Approbateur : BLONDON Katherine	Version n° 1.0
Recommandation clinique : bundle insuffisance rénale aigüe (IRA)		
Processus : Prise en charge du patient	Sous-processus : Prise en charge médico-soignante	Approuvé le 18/11/2022

EST-CE QUE MON PATIENT A UNE IRA ?

IRA de Stade 1 si :

- **Augmentation significative de la créatinine :**
 - > 26 micro mol / L dans 48h
 - > 1,5 à 1,9 fois la valeur de référence en 7 jours
- **Diurèse :**
 - < 0,5 ml / kg / h en 6h consécutives => oligurie

ACTIONS IMMÉDIATES

- 1 Enregistrer la créatinine de référence + date
Et suivre la valeur de la créatinine
- 2 Evaluer la volémie du patient (hyper ?, hypo ?, poids)
- 3 Revoir l'hémodynamique du patient (hyper / hypo – tension ?)
Et revoir les traitements hypertenseurs
- 4 Revoir les médicaments
Et stopper les médicaments néphrotoxiques si possible
- 5 Adapter les doses rénales des médicaments

INVESTIGATIONS

- 6 Prescrire une échographie rénale
- 7 Investiguer le sédiment urinaire
- 8 Mesurer le ratio protéine urinaire / créatinine et albumine
- 9 Monitorer la diurèse

CONTACTS

Si pas d'amélioration

ou

Si IRA de Stade 2 :

- **Augmentation significative de la créatinine** > 2 à 2,9 fois la valeur de référence en 7 j
- **Débit urinaire** < 0,5 ml / kg / h en 12h consécutives

=> Appeler la consultation de néphrologie : bip 34 215

Recommandation clinique : bundle insuffisance rénale aigüe (IRA)

1. Personnes rédactrices

LEGOUIS David, médecin adjoint agrégé, service des soins intensifs
OURAHMOUNE Aimad, médecin adjoint, direction médicale et qualité
HUCHET Astrid, conceptrice en organisation

2. Personnes relectrices et validatrices

DE SEIGNEUX Sophie, médecin-chef de service, service de néphrologie et hypertension
Référentiel Médico-Soignant (RMS)

Cette procédure est placée sous la responsabilité de la Direction des soins et de la Direction médicale et qualité des HUG. Elle s'adresse à tous les professionnels et professionnelles de la santé travaillant aux HUG et, à titre informatif, au public dans un souci de partage de connaissances.

Les HUG déclinent expressément toute responsabilité en cas d'utilisation inappropriée ou illicite de ce document hors des HUG.